

Titre **LE CONTRÔLE DE QUALITE : SOLUTIONS PRATIQUES**
 CYCLE 2 - MODULE 1 - Formation mixte présentiel et e-learning (C2M1)

Date **13 SEPTEMBRE OU 14 SEPTEMBRE 2017**

Durée 14 heures

Tarif **200,00 € HT**

Ce module de formation est composé d'un parcours en e-learning et d'une journée en présentiel. Il comprend 7 heures en e-learning et 7 heures de formation en présentiel. Chaque parcours en e-learning est découpé en chapitres avec une durée définie. Chaque chapitre comprend un contenu théorique et des tests d'autoévaluation. La journée en présentiel s'intègre à la fin du parcours e-learning. Elle vise principalement à apporter une mise en perspective des apports théoriques par des exercices, des jeux de rôles et des échanges d'expériences. A la fin du parcours, l'acquisition des connaissances sera validée par un test en ligne noté. Un contrôleur de stage contrôle l'avancement de l'apprenant et valide le test final du parcours

Objectifs - S'initier aux principes de négociation.
 - Savoir prendre la parole en public.
 - Maîtriser la gestion d'une réunion professionnelle.
 - Comprendre les enjeux de la qualité pour la profession et les cabinets.
 - Connaître les différents concepts de qualité dans la profession.
 - Connaître la démarche qualité et les outils.
 - Savoir ce qu'est le contrôle de qualité.

Contenu Négocier en milieu professionnel,
 Comprendre la méthode des gains mutuels,
 Déterminez votre style de négociation,
 Prendre la parole en public,
 Préparer une communication convaincante
 Organiser, gérer et animer une réunion professionnelle
 Qu'est-ce que la qualité?
 - Définition (dans la vie courante, professionnelle, NEP, ISO...)
 - Les malentendus sur les concepts (qualité du produit - qualité de service)
 - Pourquoi la qualité ? pour la profession et pour un cabinet
 Les différents concepts de la qualité dans la profession
 - Qualité et référentiel
 - La qualité vue sous l'angle professionnel :
 -- Rôle de l'IFAC et de la normalisation professionnelle internationale
 -- Les normes professionnelles : liens avec les objectifs de qualité
 -- Les NEP : liens avec les objectifs de qualité
 - La qualité vue sous l'angle de l'ISO; aperçu de la norme ISO 9001
 - Évolution de normes professionnelles : ISQC1
 - Analyse comparée des objectifs des normes qualité (normes professionnelles, NEP, ISQC1, ISO) : convergence, complémentarité et divergences
 La démarche qualité et les outils
 - Analyse des normes professionnelles de l'OEC (contenu, signification, outils)
 - Analyse des NEP de la CNCC (contenu, signification, outils)
 - Analyse d'ISQC1 (contenu, signification, outils)
 - Analyse d'ISO 9001 (contenu, signification, outils)
 Le contrôle de qualité
 - Processus de contrôle quel que soit le référentiel (normes pro, NEP, ISO)
 - Objectifs et points clés du contrôle de qualité (expert-comptable, commissaire aux comptes, ISO)
 - Organisation du contrôle (qui? quand ? les fondamentaux du contrôle)
 - Déroulement du contrôle
 - Compte-rendu final

Pédagogie Tests d'auto-évaluation
 Echange d'expériences
 Mini cas d'application
 QCM de validation
 Analyse de documentation
 Travail personnel préparatoire

Titre **MISSIONS COMPTES ANNUELS ET MISSIONS LEGALES: METHODOLOGIE D'EXAMEN LIMITE ET PANORAMA DES MISSIONS LEGALES**
CYCLE 2 - MODULE 3 - Formation mixte présentiel et e-learning (C2M3)

Dates **4 OCTOBRE OU 5 OCTOBRE 2017**

Durée 14 heures

Tarif **200,00 € HT**

Il comprend 7 heures en e-learning et 7 heures de formation en présentiel. Chaque parcours en e-learning est découpé en chapitres avec une durée définie. Chaque chapitre comprend un contenu théorique et des tests d'autoévaluation. La journée en présentiel s'intègre à la fin du parcours e-learning. Elle vise principalement à apporter une mise en perspective des apports théoriques par des exercices, des jeux de rôles et des échanges d'expériences. A la fin du parcours, l'acquisition des connaissances sera validée par un test en ligne noté. Un contrôleur de stage contrôle l'avancement de l'apprenant et valide le test final du parcours.

Objectifs Savoir situer les missions d'opinion liées aux comptes annuels et autres missions liées (organisation, contrôle de gestion, gestion d'exploitation et financière) d'expertise comptable au regard du code de déontologie et des normes professionnelles (missions normalisées et missions de procédures convenues)
Comparer la démarche méthodologique des différentes missions liées aux comptes annuels conformément aux objectifs définis dans les normes professionnelles de l'OEC et de la CNCC

Contenu **CODE DE DÉONTOLOGIE ET LES MISSIONS LIÉES AUX COMPTES ANNUELS**
COMPARAISON ET CHOIX DE LA MISSION
- Le choix de la mission
- Comparaison des démarches méthodologiques applicables aux différentes missions normées et illustrations concrètes
- Présentation des différences entre le référentiel OEC et le référentiel CNCC
LES MISSIONS D'EXAMEN LIMITE ET D'AUDIT : CARACTÉRISTIQUES, DÉMARCHE ET ORGANISATION
- La mission d'examen limité et d'audit
- Les apports des missions d'examen limité et d'audit par rapport à la mission de présentation
- Cas particulier lorsque la mission est effectuée chez un client qui a un commissaire aux comptes
COLLECTE DES ÉLÉMENTS PROBANTS
- La collecte des éléments probants
- La connaissance de l'entreprise et de ses risques
- La connaissance de l'organisation comptable et informatique et l'appréciation du contrôle interne
- Les procédures analytiques, les assertions significatives, les autres sources d'information
- Les contrôles essentiels des comptes et de l'annexe comptable
- Spécificités des missions d'audit au niveau de la collecte des éléments probants
SYNTHÈSE, CONCLUSION ET RAPPORT
- La finalisation de la mission
- La synthèse des risques et les contrôles complémentaires
- Le traitement des événements postérieurs à la clôture de l'exercice
- L'examen final des comptes annuels
- L'expression de l'opinion dans le cadre de la mission d'examen limité et d'audit
- S'appuyer sur les missions liées aux comptes annuels pour mieux accompagner le client

Pédagogie Tests d'auto-évaluation
Echange d'expériences
Mini cas d'application
QCM de validation
Travail personnel préparatoire

Titre **AUDIT 2 : METTRE EN ŒUVRE LA MISSION D'AUDIT**
CYCLE 2 - MODULE 2 Formation en présentiel (C2M2)

Dates **09 NOVEMBRE 2017**

Durée 21 heures

Tarif **200,00 € HT**

Le module Audit 2 : mettre en œuvre la mission d'audit se compose d'une journée de formation en présentiel et de 14 heures de formation en e-learning. Les 14 heures d'e-learning se découpent en 10 chapitres d'une durée d'1h30 (à l'exception des chapitres 5 et 10 d'une durée d'1h) : risque d'anomalies significatives, prise de connaissance et l'identification des risques inhérents, évaluation du contrôle interne et les tests de procédures, prise en compte du risque d'anomalies significatives résultant de fraudes en audit, incidence du cadre réglementaire de l'entité sur la mission d'audit, adaptation de la démarche d'audit, mise en œuvre des contrôles de substance, conventions règlementées, lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, votre rôle au sein de l'équipe d'audit. Chaque chapitre commence par un exercice formatif, contient des questions à choix multiples en début et fin de séquence sous les dénominations « Le saviez-vous ? » et « Maintenant vous le savez », des jeux pédagogiques, et se termine par un quiz d'entraînement, multi-tentatives et non bloquants.

Objectifs Rappeler les principaux concepts abordés en e-learning
Passer de la théorie à la pratique
S'entraîner à partir de mises en situation

Contenu Quiz d'évaluation de l'acquisition des connaissances (module e-learning)
Rappels des points clés du programme d'auto formation :
- Mise en œuvre de la démarche d'audit
- Prise de connaissance et identification des risques inhérents
- Evaluation du contrôle interne
- Risques d'anomalies résultant de fraudes dans l'entité
- Mesure de l'efficacité des procédures d'audit et résultats
Planification de la mission – les seuils
- NEP 320 – Seuil de signification et seuil de planification
- Cas pratique de calcul de seuils dans différentes situations
Importance de la séparation de fonctions dans les contrôles de l'entité pertinents pour l'audit
- Pertinence des contrôles de l'entité pour l'audit et séparation de fonctions
- Cas pratiques sur différentes organisations et procédures internes
Appréciation de la conception et de la mise en œuvre des contrôles de l'entité
- Qualités recherchées dans les contrôles de l'entité
- Cas pratiques sur différentes procédures
Choix des techniques de contrôle en réponse aux risques identifiés
- Cas des assertions à risques inhérents de niveau faible
- Cas des assertions à risques inhérents de niveau moyen ou élevé, mais où les contrôles de l'entité présentent des points forts, d'une part, et des points faibles, d'autre part
- Cas des assertions à risques inhérents de niveau « élevé important »
- Contrôles de substance à mettre en œuvre indépendamment de l'évaluation des risques
Préparation de la note de synthèse
- Eléments clés à remonter en note de synthèse au titre d'un cycle significatif
- Cas pratique encadré
Test de validation des connaissances de la journée de présentiel
Conclusion de la journée de présentiel

Pédagogie Les cas pratiques intègrent en particulier :
- Des exercices sur tableur Excel
- Un jeu de rôle sur la présentation de la note de synthèse au signataire
Le support participant comprend :
- Copie des diapositives servant d'appui à l'animation
- Notes ou annexes
- Enoncés et corrigés des cas pratique (corrigés dans le support « participants »)
- Enoncé du test de validation des connaissances
- Références documentaires et bibliographie conseillée

Titre **AUDITER LE CYCLE SOCIAL**
CYCLE 2

Date **10 NOVEMBRE 2017**

Durée 7 heures

Tarif **200,00 € HT**

Ce module de formation est composé d'une journée en présentiel. Cette journée permettra aux participants de l'appropriation de la démarche du commissaire aux comptes à travers le cycle social, l'approfondissement des connaissances du domaine social et l'appropriation des outils spécifiques à l'audit du cycle social à partir des cas pratiques.

Objectifs Développer la démarche d'audit dans le cadre du cycle social
Identifier et évaluer les risques d'anomalies significatives du cycle social
Préciser les contrôles à réaliser pour répondre à l'évaluation des risques
Définir les outils spécifiques relatifs au cycle social

Contenu Les étapes de la démarche d'audit dans le cadre du cycle social.
L'analyse des risques propres au cycle social.
La prise en considération de la possibilité de fraude.
La prise en compte du risque de non-respect de textes légaux et réglementaires.
La prise de connaissance du cycle social dans l'entité.
Les informations relatives au contrôle interne.
L'évaluation du risque d'anomalies significatives.
L'établissement du plan de mission et du programme de travail.
Le choix entre les tests de procédures et les contrôles de substance
Les contrôles particuliers liés au cycle social (congés payés, intéressement, réductions de charges).
Les outils de contrôle du cycle social utiles au commissaire aux comptes.
Les travaux de fin de mission et les vérifications spécifiques relatifs au cycle social.
La synthèse des travaux en rapport avec la NEP 450.
Communication dans le cadre de l'article L.823-16 du code de commerce et des NEP 260 et 265

Pédagogie Diaporama
Notes techniques
Cas pratiques et corrigés
Textes législatifs de référence

Formation des experts-comptables stagiaires 2^{ème} année

Titre	DEC : EPREUVES ECRITES ET MEMOIRE CYCLE 2 - MODULE 6 - Formation mixte présentiel et e-learning (C2M6)
Dates.....	5 DECEMBRE OU 6 DECEMBRE 2017
Durée	14 heures
Tarif	200,00 € HT

Ce module de formation est composé d'un parcours en e-learning et d'une demi-journée en présentiel. Il comprend 7 heures en e-learning et 7 heures de formation en présentiel. Chaque parcours en e-learning est découpé en chapitres avec une durée définie. Chaque chapitre comprend un contenu théorique et des tests d'autoévaluation. La journée en présentiel s'intègre à la fin du parcours e-learning. Elle vise principalement à apporter une mise en perspective des apports théoriques par des exercices, des jeux de rôles et des échanges d'expériences. A la fin du parcours, l'acquisition des connaissances sera validée par un test en ligne noté. Un contrôleur de stage contrôle l'avancement de l'apprenant et valide le test final du parcours.

Objectifs	- Connaître les textes, le cadre réglementaire, le jury. - Le calendrier, les relations avec le maître de stage, le contrôleur de stage. - Savoir choisir le bon sujet.
Contenu	PRÉSENTATION - Rappel des trois épreuves finales LES TEXTES ET LES RÉFÉRENCES LE PLANNING - Étapes de l'épreuve : l'épreuve d'agrément du sujet, le lien avec le rapport semestriel du stage sur le projet de notice - Organisation du travail : le calendrier, rétro planning - Moyens: la recherche documentaire, la constitution d'une bibliographie, l'entourage professionnel LE CHOIX DU SUJET - Définition d'un bon mémoire : la recherche du bon sujet, exemples de bons et mauvais sujets - Méthodologies de traitement du sujet - Nombreux exemples avec discussions
Pédagogie	Travail personnel préparatoire QCM de validation Tests d'auto-évaluation Mini cas d'application

